

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'HONFLEUR

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 70138
14602 HONFLEUR CEDEX
MINITEL 24/24H 08/36/29/22/22 TEL 02/31/89/20/80
CCP ROUEN 1396-13 G

SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

RUE EDMOND BLANC
DEAUVILLE
14800 DEAUVILLE

V/REF :
N/REF : 57 B 33 / A-209

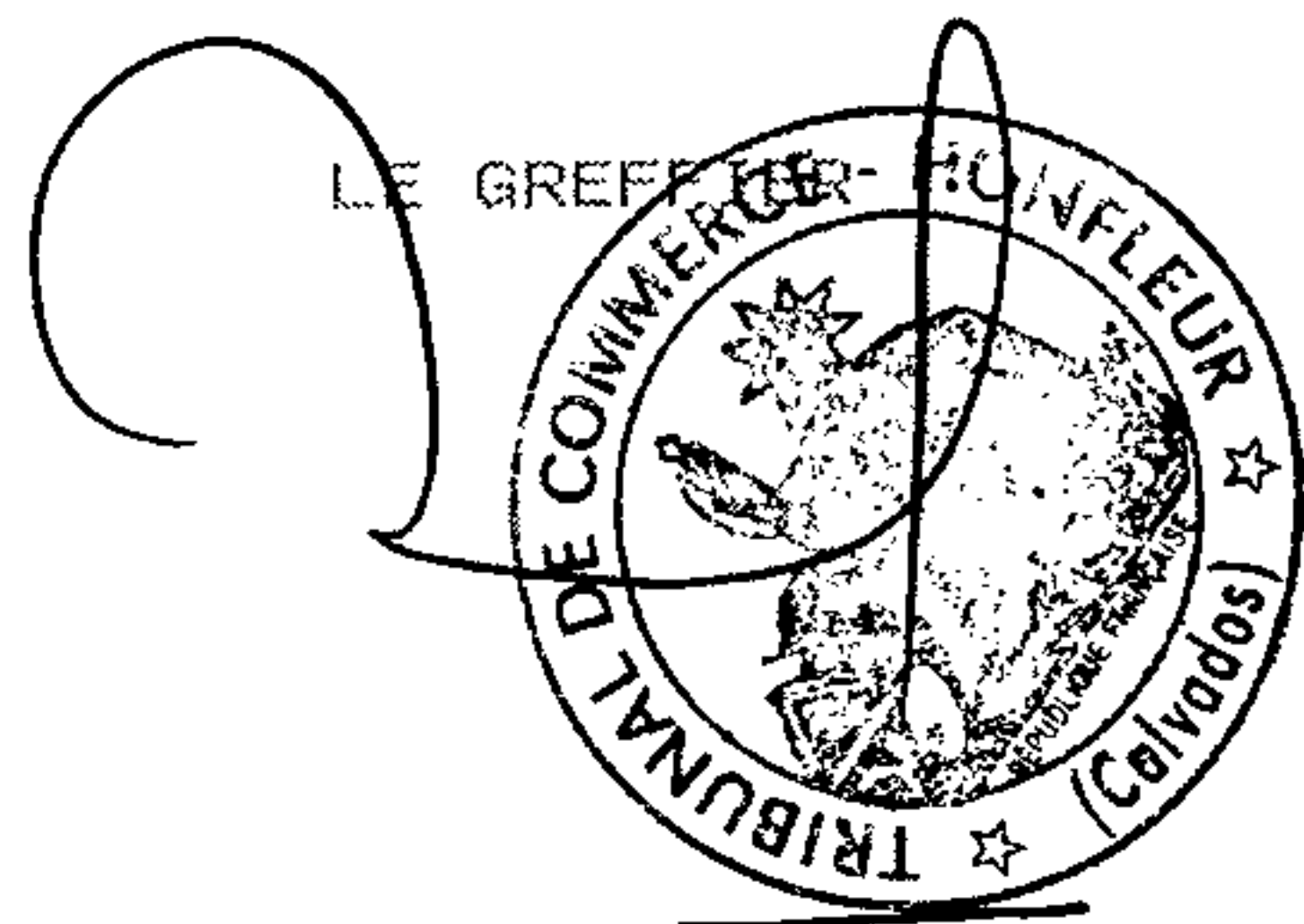
LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'HONFLEUR CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 21/02/2001, SOUS LE NUMERO A-209,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05/02/2001

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
SOCIETE ANONYME
RUE EDMOND BLANC
DEAUVILLE
14800 DEAUVILLE

R.C.S HONFLEUR 475 750 337 (57 B 33)



L'ORIGINAL DELIVRE PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ETABLI SUR PAPIER TRAME

SOCIÉTÉ DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Société Anonyme au capital de 30 324 875 francs, entièrement libéré
Siège social à DEAUVILLE (Calvados), 2 Rue Edmond Blanc
R.C.S. Honfleur B 475 750 337

<i>Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du Lundi 5 février 2001</i>

L'an deux mil un, le Lundi 5 février à 17 heures, le Conseil d'Administration de la Société des Hôtels et Casino de DEAUVILLE s'est réuni à Paris, dans les bureaux du Groupe LUCIEN BARRIERE, 35 boulevard des Capucines.

Sont présents :

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| - Monsieur Dominique DESSEIGNE | - Président |
| - Monsieur Philippe QUENTIN | - Administrateur |
| - Monsieur Laurent WEILLER | - Administrateur |
| - Monsieur Eric PAPELIER | - Administrateur |
| - Monsieur Philippe POUILLARD | - Administrateur |
| - Monsieur Jean-François GROS | - Administrateur |
| - Monsieur Joël MINGASSON | - Administrateur |
| - Monsieur Serge RAGOZIN | - Administrateur |
| - Monsieur Benjamin COHEN | - Administrateur |
| Représentant la Société ACCOR | - Administrateur |

Est absent excusé :

- Monsieur Sven BOINET, Administrateur, qui a donné pouvoir à Monsieur Serge RAGOZIN pour le représenter

Madame Diane BARRIERE-DESSEIGNE n'a pu se rendre à la réunion du Conseil, mais a donné procuration à Monsieur Dominique DESSEIGNE pour la représenter, suivant acte reçu par Maître Lucien CHAPEL en date du 1er février 2001.

Messieurs PADET et BAYLE, membres du Comité d'Entreprise, sont présents à la réunion.

Messieurs Francis LE BER et Philippe DENAVARRE, Commissaires aux comptes, convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, assistent à cette réunion.

Madame Catherine DELMAS-COMOLLI, Directeur Général du Groupe Lucien Barrière, assiste également.

Monsieur Jean-Pierre LEFRANC remplit les fonctions de secrétaire.

Le Conseil constatant la présence effective de la moitié, au moins, de ses membres peut valablement délibérer sur l'ordre du jour de la réunion, à savoir :

1. - Approbation et signature du procès-verbal du Conseil du 30 octobre 2000.
2. - Démission d'un administrateur et cooptation d'un nouvel administrateur.
3. - Rémunérations et avantages en nature des mandataires sociaux.
4. - Examen et arrêté des comptes au 31 Octobre 2000 et du bilan social.
5. - Mise au point du rapport présenté par le Conseil à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
6. - Détermination de la date et de l'ordre du jour de cette assemblée.
7. - Examen du texte des résolutions à présenter à cette assemblée.
8. - Examen des documents de gestion prévisionnelle et mise au point du rapport.
9. - Autorisation d'un programme de rachat d'actions de la société
10. - Caution à une filiale.
11. - Plan d'options de souscription d'actions au sein de la SERF.
12. - Questions diverses.

"....."
"....."

2.- DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ET COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Monsieur le Président informe le Conseil que Monsieur Philippe LAZARE lui a fait part de son souhait de démissionner de son mandat d'administrateur.

Monsieur le Président propose au Conseil de coopter, en qualité d'administrateur pour le remplacer, Madame Catherine DELMAS-COMOLLI, Directeur Général du Groupe Lucien Barrière.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Philippe LAZARE de son mandat d'administrateur, et, statuant en application des dispositions de l'article L225-24 du Code de Commerce, décide de coopter en remplacement, Madame Catherine DELMAS-COMOLLI pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Philippe LAZARE. Conformément à la loi, cette nomination, faite à titre provisoire, sera soumise à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Madame Catherine DELMAS-COMOLLI remercie le conseil et déclare accepter le mandat qui lui est confié.

"....."
"....."

Extrait certifié conforme,
le 14 février 2001

Eric PAPELIER
Administrateur - Directeur Général